

Règlement de l'opération « BAYROL VIP 2020 »

ARTICLE 1 / PRESENTATION

La société BAYROL France, dont le siège social est situé Chemin des Hirondelles – BP 52 – 69572 DARDILLY CEDEX, RCS 306 979 428, organise une opération consommateurs, valable exclusivement pour les achats réalisés chez ses distributeurs inscrits à l'opération et situés en France métropolitaine et Corse (liste disponible sur www.bayrol-vip.com) du 1^{er} mars au 30 novembre 2020. Cette opération, baptisée « BAYROL VIP 2020 » est une offre de réduction différée, ci-après dénommée « l'opération ».

ARTICLE 2 / PRODUITS CONCERNES

L'opération est valable sur une sélection de produits BAYROL (liste complète en ANNEXE 1) dans la limite des stocks disponibles. Sont compris dans l'opération tous les produits de traitement de piscine de la gamme BAYROL, y compris les produits Naturally Salt, à l'exception des équipements de régulation, des média filtrants BAYROL, des produits d'analyse d'eau BAYROL, de la gamme accessoires BAYROL ainsi que de la gamme de traitement pour spa SpaTime. Dans le point de vente, l'offre produits est communiquée exclusivement par le piscinier.

Les produits proposés sont susceptibles d'être modifiés et adaptés à tout moment pour mieux répondre aux attentes et contraintes. Les photographies et les illustrations présentées sur les supports promotionnels ne sont pas contractuelles. Les produits sont conformes à la législation française et aux normes applicables en France. L'acquéreur demeure seul juge des conditions de compatibilité de l'offre produits avec son usage et avec les produits complémentaires déjà en sa possession.

ARTICLE 3 / ANNONCES DE L'OPERATION

L'opération est annoncée via des supports disposés chez les distributeurs :

- Un porte-leaflet
- 100 leaflets avec cartes numérotées à détacher
- 8 stop-rayons

La liste des supports relayant l'opération est donnée à titre indicatif mais peut être amenée à évoluer.

Cette opération est relayée dans les points de vente qui participent à l'opération, à leur initiative et sous leur responsabilité.

ARTICLE 4/ CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'offre de réduction est ouverte à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine, ayant une utilisation privée de sa piscine.

L'offre est établie selon le principe suivant : 1€ dépensé = 1 point

Avec 5 paliers de gratifications :

- 150€ d'achats de produits BAYROL = 1 chèque de réduction d'une valeur de 5€
- 300€ d'achats de produits BAYROL = 1 chèque de réduction d'une valeur de 15€
- 450€ d'achats de produits BAYROL = 1 chèque de réduction d'une valeur de 30€
- 600€ d'achats de produits BAYROL = 1 chèque de réduction d'une valeur de 45€
- 750€ d'achats de produits BAYROL = 1 chèque de réduction d'une valeur de 65€

Cette offre est valable pour tous les achats BAYROL effectués du 1er mars au 30 novembre 2020. Tous les mois, les achats sont récompensés en fonction du palier atteint et le solde restant est basculé sur le mois suivant. A la clôture de l'opération (15 décembre 2020), le solde des points restant sera définitivement perdu. Aucun report de points ne sera effectué sur 2021.

Elle est limitée à une seule participation par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse mail et même justificatif d'achats) par période (chaque mois) et dans la limite de 750 points par mois.

Des offres spécifiques s'ajoutent selon le principe indiqué ci-dessous :

- Offres CALCINEX et DECALCIT
 - 5 points supplémentaires sont offerts pour tout achat d'un Calcinex 1L. Offre valable uniquement une seule fois par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse mail et même justificatif) sur la période du 1^{er} mars au 30 novembre 2020.
 - 5 points supplémentaires sont offerts pour tout achat d'un Decalcit Filtre 1 kg, Offre valable uniquement une seule fois par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse mail et même justificatif) sur la période du 1^{er} mars au 30 novembre 2020.
 - 10 points supplémentaires sont offerts pour tout achat d'un Calcinex 3L seul. Offre valable uniquement une seule fois par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse mail et même justificatif) sur la période du 1^{er} mars au 30 novembre 2020.
 - 10 points supplémentaires pour tout achat d'un Decalcit Super 3L seul. Offre valable uniquement une seule fois par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse mail et même justificatif) sur la période du 1^{er} mars au 30 novembre 2020.
 - 25 points supplémentaires sont offerts pour l'achat d'un Calcinex 3L et d'un Decalcit Super 3L. Offre valable uniquement une seule fois par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse mail et même justificatif) sur la période du 1^{er} mars au 30 novembre 2020.
- Offres PROTECT&SHINE et PROTECT&CLEAN :
 - 20 points supplémentaires sont offerts pour l'achat d'une boîte de Protect&Shine et d'une bouteille de Protect&Clean. Offre valable uniquement une seule fois par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse mail et même justificatif) sur la période du 1^{er} mars au 30 novembre 2020.
 - 5 points supplémentaires sont offerts pour tout achat d'une bouteille Protect&Clean 350 ml seule. Offre valable uniquement une seule fois par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse mail et même justificatif) sur la période du 1^{er} mars au 30 novembre 2020.
 - 10 points supplémentaires sont offerts pour tout achat d'une boîte de Protect&Shine 2L seule. Offre valable uniquement une seule fois par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse mail et même justificatif) sur la période du 1^{er} mars au 30 novembre 2020.

Ne peuvent participer à cette opération le personnel du groupe BAYROL France, toute personne bénéficiant des conditions de vente accordées au personnel du groupe BAYROL France et les salariés des revendeurs spécialisés, les personnes morales, les personnes physiques ayant une activité de loueurs saisonniers de sa résidence principale / secondaire, les personnes physiques effectuant les achats pour un lotissement.

ARTICLE 5 : DOTATION

La dotation est un chèque de réduction à valoir sur ses prochains achats, envoyé au domicile du participant et libellé au nom de son piscinier (revendeur des produits Bayrol). Le participant remettra ce chèque à son piscinier qui déduira le montant du chèque de ses achats (le chèque est valable un an à compter de la date d'émission du chèque).

Le chèque de réduction est envoyé dans un délai maximum de 15 jours du mois suivant (voir détail dans article 6).

Les chèques de réduction seront envoyés pour tous les dossiers de participation conformes reçus sur le site www.bayrol-vip.com ou par courrier à l'adresse de l'opération : ANSWER COMPAGNIE – Opération BAYROL VIP 2020 – 41 rue Laure Diebold 69009 LYON

ARTICLE 6 : CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE LA DOTATION

Pour recevoir son chèque de réduction, il suffit au consommateur de se connecter sur www.bayrol-vip.com, où il devra compléter le formulaire d'inscription : numéro de carte, nom, prénom, e-mail, adresse postale, revendeur (selon liste définie dans un menu déroulant). Une fois le formulaire saisi, le consommateur devra télécharger sa (ses) facture(s) d'achat(s). Après étude du dossier de participation, un mail sera envoyé pour informer du nombre de points acquis. Chaque fin de mois, un mail récapitulatif avec la valeur du chèque sera envoyé.

Le consommateur peut également participer par courrier selon la procédure ci-dessous :

1. Imprimer le formulaire de participation disponible en bas de la page d'accueil du site www.bayrol-vip.com ou en renseignant ses coordonnées complètes sur papier libre (nom, prénom, adresse, code postal et ville, téléphone et adresse e-mail)
2. Indiquer son numéro de carte personnel (indiqué sur sa carte VIP remise par le piscinier) sur le formulaire de participation ou sur papier libre
3. Joindre sa (ses) facture(s) d'achat(s) : la(les) facture(s) doit(vent) être comprise(s) entre le 01/03/2020 et le 30/11/2020

Et envoyer le tout sous pli suffisamment affranchi au plus tard le 15/12/2020 à l'adresse suivante : ANSWER COMPAGNIE – Opération BAYROL VIP 2020 - 41 rue Laure Diebold 69009 LYON

Tout dossier transmis par un autre mode ou après la date indiquée ci-dessus soit le 15/12/2020 ne sera pas traité. ANSWER COMPAGNIE, située 41 rue Laure Diebold à LYON 69009, à la charge d'émettre les chèques de réductions libellés au nom du piscinier et de les envoyer par courrier à l'adresse indiquée par le consommateur sur sa participation.

En cas de réclamation, le participant devra contacter ANSWER COMPAGNIE à l'adresse de l'opération.

ANSWER COMPAGNIE ne sera nullement responsable en cas de perte du chèque de réduction.

Le chèque de réduction sera envoyé de la manière suivante :

- Pour les achats effectués du 1er mars au 31 mars 2020 : le chèque d'une valeur de 65€ TTC maximum est envoyé au plus tard le 15 avril 2020 (cachet de la Poste faisant foi)
- Pour les achats effectués du 1er avril au 30 avril 2020 : le chèque d'une valeur de 65€ TTC maximum est envoyé au plus tard le 15 mai 2020 (cachet de la Poste faisant foi)
- Pour les achats effectués du 1er mai au 31 mai 2020 : le chèque d'une valeur de 65€ TTC maximum est envoyé au plus tard le 15 juin 2020 (cachet de la Poste faisant foi)
- Pour les achats effectués du 1er juin au 30 juin 2020 : le chèque d'une valeur de 65€ TTC maximum est envoyé au plus tard le 15 juillet 2020 (cachet de la Poste faisant foi)
- Pour les achats effectués du 1er juillet au 31 juillet 2020 : le chèque d'une valeur de 65€ TTC maximum est envoyé au plus tard le 14 août 2020 (cachet de la Poste faisant foi)
- Pour les achats effectués du 1er août au 31 août 2020 : le chèque d'une valeur de 65€ TTC maximum est envoyé au plus tard le 15 septembre 2020 (cachet de la Poste faisant foi)
- Pour les achats effectués du 1er septembre au 30 septembre 2020 : le chèque d'une valeur de 65€ TTC maximum est envoyé au plus tard le 15 octobre 2020 (cachet de la Poste faisant foi)

- Pour les achats effectués du 1er octobre au 31 octobre 2020 : le chèque d'une valeur de 65€ TTC maximum est envoyé au plus tard le 16 novembre 2020 (cachet de la Poste faisant foi)
- Pour les achats effectués du 1er novembre au 30 novembre 2020 : le chèque d'une valeur de 65€ TTC maximum est envoyé au plus tard le 20 décembre 2020 (cachet de la Poste faisant foi)

Les demandes présentant des documents illisibles, incomplets, raturés, contrefaits ou endommagés seront rejetées et non retournées à la seule discrétion de ANSWER COMPAGNIE. ANSWER COMPAGNIE n'est pas responsable des demandes incomplètes, erronées, perdues, retardées, endommagées, volées.

Les frais d'affranchissement du dossier et les frais de connexions au site www.bayrol-vip.com ne seront pas remboursés, ils restent à la charge du participant. Dans le cas d'un envoi postal, il appartient au consommateur de conserver le justificatif de son envoi.

ARTICLE 7 :

Les sociétés organisatrices ne sauront encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure, d'événements indépendants de leur volonté ou de nécessité justifiée, elles étaient amenées à écourter, prolonger, reporter, modifier ou annuler l'opération, ou à en modifier les conditions, à tout moment si les circonstances l'exigent. Toute décision de BAYROL France concernant l'existence, le déroulement et l'achèvement de l'opération, est souveraine et n'est susceptible d'aucun recours. Les sociétés organisatrices ne sauront par ailleurs être tenues pour responsable des dommages liés à la jouissance de l'offre de remboursement.

ARTICLE 8 :

Les Sociétés organisatrices se réservent le droit d'exclure de l'opération et de poursuivre en justice toute personne qui aurait tenté de tricher ou de troubler son bon déroulement. Un gagnant qui aurait triché sera de plein droit déchu de toute offre de remboursement.

En cas de réclamation, une copie des éléments fournis sera exigée. Les décisions que BAYROL France serait amené à prendre pour régler les litiges liés à l'opération ou à l'application du présent règlement seront sans appel.

ARTICLE 9 : INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent Jeu sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 et à la Règlementation Européenne n° 2016/679 sur la protection des données personnelles (RGPD).

En complétant le formulaire de jeu, le Participant autorise la société organisatrice à collecter ses données personnelles suivantes : nom, prénom, adresse, code postal, ville, téléphone et e-mail. Tous les participants au Jeu, ainsi que leur représentant légal s'ils sont mineurs, disposent d'un droit d'accès, de rectification, et de suppression des données les concernant. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à la société organisatrice, accompagné d'un justificatif d'identité, soit par courrier postal à l'adresse suivante ANSWER COMPAGNIE 41 rue Laure Diebold 69009 LYON, soit par mail en adressant un courrier électronique à bayrol-vip@answercompagnie.com

Les informations enregistrées par la société organisatrice dans le cadre de l'organisation du jeu sont réservées à son seul usage, et ne peuvent être communiquées qu'aux sociétés participant à l'organisation du Jeu pour les seuls besoins de celui-ci. Les données personnelles seront conservées pendant une période de 1 an à l'issue de laquelle elles seront effacées.

La société organisatrice s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans avoir reçu au préalable le consentement du participant, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

ARTICLE 10 :

Le règlement est déposé à la SELARL DALMAIS HEUZE VINCENT & Associés, huissiers de justice associés, 41 rue Paul Chenavard BP 1211 69201 LYON Cedex 01. Il peut être envoyé gratuitement (timbre remboursé au tarif lent en vigueur sur demande) par courrier postal ou par e-mail sur simple demande à l'adresse de l'opération : bayrol-vip@answercompagnie.com
ANSWER COMPAGNIE – Opération BAYROL VIP 2020 – 41 rue Laure Diebold 69009 LYON

ANNEXE 1/ LISTE COMPLETE DES PRODUITS FIGURANT DANS L'OPERATION

Reference	Description	UVC	EAN
2212131	ADISAN	1 kg	4 008 367 121 310
2294524	ALCAPLUS	5 kg	4 008 367 948 244
2294525	ALCAPLUS	10 kg	4 008 367 945 251
2129338	AQUABROME	5 kg	4 008 367 393 390
2129344	AQUABROME	10 kg	4 008 367 393 441
4122938	AQUABROME OXIDIZER	1,25 kg	4 008 367 329 389
4122939	AQUABROME OXIDIZER	5 kg	4 008 367 329 396
2122290	BAYROSHOCK	5 L	4 008 367 322 308
1122253	BAYROXY SHOCK	10 L	4 008 367 322 533
2215412	BORDNET	1 L	4 008 367 154 127
2113902	BORDNET GEL "S"	1 L	4 008 367 188 024
1118147	CALONEX	1 L	4 008 367 181 475
2218143	CALONEX	3 L	4 008 367 181 437
2233111	CHLORFIX granules	1 kg	4 008 367 331 118
2233114	CHLORFIX granules	5 kg	4 008 367 331 149
2233133	CHLORFIX granules	10 kg	4 008 367 331 337
2233410	X 100	1,25 kg	4 008 367 334 328
2231112	CHLORIKLAR	1 kg	4 008 367 311 124
2231114	CHLORIKLAR	5 kg	4 008 367 311 148
2231118	CHLORIKLAR	10 kg	4 008 367 311 186
1134120	CHLORLIQUIDE	20 L	4 008 367 341 305
1134129	CHLORLIQUIDE	10 L	4 008 367 341 290
1136120	CHLORLONG CLASSIC	1,25 kg	4 008 367 381 308
1136121	CHLORLONG CLASSIC	5 kg	4 008 367 381 310
1136132	CHLORLONG CLASSIC	10 kg	4 008 367 381 327
2199257	CHLORLONG POWERS	5 kg	4 008 367 892 576
2199258	CHLORLONG POWERS	10 kg	4 008 367 892 590
2236370	CHLORLONG CLASSIC Bloc	0,5 kg	4 008 367 393 703
2236371	CHLORLONG CLASSIC Bloc	10 kg	4 008 367 393 710
2137190	CHLORYTE	1 kg	4 008 367 371 906
2137202	CHLORYTE	3,2 kg	4 008 367 372 022
2137201	CHLORYTE	5 kg	4 008 367 372 015
1137181	CHLORYTE STICKS	4,5kg	4 008 367 371 814
4199295	COMPLETE & EASY 4.48 KG	4,48 kg	4 008 367 992 990
2213111	DECALCIT FILTRE	1 kg	4 008 367 131 111
2213281	DECALCIT SUPER	3 L	4 008 367 132 811
2241121	DEBAGINE	1 L	4 008 367 411 213
2241115	DEBAGINE	3 L	4 008 367 411 352
2241113	DEBAGINE	6 L	4 008 367 411 138
2241114	DEBAGINE	10 L	4 008 367 411 145
2241506	DEBAGINE JET	1 L	4 008 367 415 099
2241502	DEBAGINE JET	3 L	4 008 367 415 020
2241503	DEBAGINE JET	6 L	4 008 367 415 037
2115114	FILTERCLEAN TAB	1 kg	4 008 367 131 142
1199280	CHLORLONG POWERS Bloc	0,66 kg	4 008 367 892 804
2199191	CHLORLONG ULTIMATE7 Bloc	3,8 kg	4 008 367 991 913
2197021	NOFHC5	1 L	4 008 367 370 017
4197111	NEUTRALISATEUR chlorobrome	5 kg	4 008 367 971 113
2194111	PH MINUS	1,6 kg	4 008 367 941 116
2294412	PH MINUS Boite de 4 sachets de 500g	2 kg	4 008 367 944 124
2294112	PH MINUS	6 kg	4 008 367 941 123
1194336	PH MINUS LIQUID PROFESSIONAL	10L	4 008 367 943 393
1194334	PH MINUS LIQUID PROFESSIONAL	20L	4 008 367 943 349
2194511	PH PLUS	1 kg	4 008 367 945 114
2294512	PH PLUS Boite de 3 sachets de 500g	1,5 kg	4 008 367 945 122
2294515	PH PLUS	5 kg	4 008 367 945 153
1194795	PH PLUS LIQUIDE	10L	4 008 367 947 551
1194787	PH PLUS LIQUIDE	20L	4 008 367 947 575
2141534	PIERRENET CONCENTRE	3 L	4 008 367 418 342
1113210	PROTECT & CLEAN	360ML	4 008 367 132 101
1195010	PROTECT & SHINE	2L	4 008 367 953 508
1143172	PURIPOL SUPER	1 L	4 008 367 431 725
2243163	PURIPOL SUPER	3 L	4 008 367 431 631
2243166	PURIPOL SUPER	6 L	4 008 367 431 686
4195170	QUICKFLOCK SUPER	1 L	4 008 367 951 702
4199507	SAUNATOP EUCALYPTUS	1 L	4 008 367 995 072
2199792	SAUNATOP HAMMAM EUCALYPTUS	6 L	4 008 367 997 922
1199201	BY SOFT & EASY 2CM3 4,48KG	4,48 kg	4 008 367 992 018
1199202	BY SOFT & EASY 3CM3 5,04KG	5,04kg	4 008 367 992 026
2132263	SOFTSWIM MULTI	10 kg	4 008 367 322 632
4138117	STABICHLORAN GRANULES	3 kg	4 008 367 381 172
2295292	SUPERFLOCK PLUS	1 kg	4 008 367 952 521
1195329	SUPERKLAR	0,5 L	4 008 367 953 294
2295351	CHLORLONG ULTIMATE7	4,8 kg	4 008 367 993 511
2295352	CHLORLONG ULTIMATE7	10,2 kg	4 008 367 993 528

QUICK UP POOL RANGE

1199010	TRAITEMENT PISCINE HORS-SOL	pea - 0,50kg	4 008 367 990 107
1105105	CHLORE 5 FONCTIONS PISCINE HORS SOL 1KG	1 kg	4 008 367 361 052
2199008	KIT-TOU-EN-1 PISCINE HORS SOL CHLORE	1,80 KG	4 008 367 990 084

NATURALLY SALT

NATURALLY
SALT
by G. BAYROL

Reference	Description	UVC	EAN
208229	Salt QuickTest	10 pes	400467862236
2212282	Salt Renox	1 L	4006367132828